

50 ans du droit de vote des femmes

Témoignages

politiciennes.ch

Préface

Recueil de quelques témoignages de femmes qui ont vécu le 7 février 1971.

Toutes n'ont pas été candidates en politique, mais quelle que soit la nature de leur engagement, même non partisan, elles ont façonné l'évolution des femmes en politique. Grâce à elles, les femmes se sont petit à petit approprié la vie de la cité.

Que ce soit pour les 60 ans du suffrage féminin vaudois ou pour les 50 ans du suffrage féminin fédéral, elles vous livrent, en toute simplicité, leurs impressions.

Femmes politiques

Simone Chapuis-Bischof	p.4
Thérèse de Meuron	p.6
Martine Gagnebin	p.8
Alice Glauser	p.10
Marianne Huguenin	p.12
Christiane Jaquet-Berger	p.14
Martine Meldem	p.16
Anne-Catherine Menétrey-Savary	p.18
Anny Monnat	p.20
Eliane Rey	p.22

Avec le soutien du bureau de l'égalité entre les hommes et
les femmes du Canton de Vaud



BUREAU DE L'ÉGALITÉ
entre les femmes et les hommes

Simone Chapuis-Bischof



Née à Bâle le 16 mars 1931

Venue à Lausanne en mars 1939

Maturité en 1951 et licences à l'UNIL en 1954

**Co-fondatrice et membre d'honneur de
politiciennes.ch**

Copyright photo L'illustré

“La carte de vote était indispensable pour améliorer la condition des femmes dans tous les domaines”

Début de mon engagement dans la lutte pour l'égalité des salaires en 1960 avec l'Association pour le suffrage féminin devenue l'ADF Association pour les droits des femmes.

Entre 1960 et 1970 j'ai fait la connaissance de toutes les pionnières et j'aime à raconter leur histoire.

Je peux témoigner que c'est grâce à Antoinette Quinche que les Vaudoises ont été les premières à pouvoir voter sur le plan cantonal : en effet elle avait suggéré aux Vaudoises de demander à leur commune leur carte de vote, et après le refus des communes, les a accompagnées jusqu'au Tribunal fédéral. Sur les 7 juges qui ont traité ce recours, 2 ont donné raison à Me Quinche dans l'interprétation de « tous les Suisses sont égaux ». D'autre part, c'est Antoinette Quinche qui a suggéré au Conseil d'Etat vaudois d'organiser une votation cantonale le même jour que la votation fédérale, d'où la victoire du seul canton de Vaud le 1er février 1959.

Ayant suivi ce qui se faisait dans les autres cantons entre 1960 et 1970, ayant aidé certaines sections cantonales de l'ADF, nous étions très optimistes ; la 2e votation sur le suffrage féminin devait être une victoire pour tous les cantons

La carte de vote était indispensable pour améliorer la condition des femmes dans tous les domaines (assurance maternité, succession, ...). Nous nous étions trompées sur un point ; l'égalité des salaires n'est pas encore réalisée !

Il faut qu'il y ait davantage de femmes dans les autorités communales, cantonales et fédérales ! D'où la nécessité de se battre avec POLITICIENNES.

Thérèse De Meuron



Née le 15 octobre 1943, licenciées ès sciences politiques UNIL, Conseillère communale PLR Lausanne depuis 1994, Présidente du Parti radical lausannois de 1995 à 1999, Cheffe de service adjointe du service cantonal de l'emploi au Département de l'économie de 1988 à 2008, membre de plusieurs associations caritatives

“J’aimerais rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour faire de ce 7 février une date historique”

7 février 1971. Date historique s’il en est. Enfin le droit de vote donné, accordé, octroyé aux femmes. Comme si c’était un cadeau. Et pourtant, ce n’est qu’un droit, juste un droit. Une injustice enfin réparée.

Chaque dix ans, l’on demande aux femmes comment elles ont vécu ces moments particuliers, qu’est-ce que cela a changé pour elles, pour les générations précédentes, pour les générations suivantes. Pour ma part, j’aimerais rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour faire de ce 7 février une date historique. Ce vote, ce résultat n’est pas le fruit du hasard, c’est l’aboutissement du travail long, assidu, persévérant de bien des personnes engagées. Grâce à leur obstination, à leur courage, à leur volonté de rétablir la justice, ces hommes et ces femmes ont préparé le chemin qui a conduit à la victoire.

Je me souviens avec émotion des débats à la table familiale, à l’école, dans les cafés, dans tous les cercles de vie. Nous étions alors à la fin des années 50. J’étais au Collège du Belvédère. Notre professeur de latin s’appelait André Gavillet, futur

Conseiller d’Etat socialiste. Un fervent défenseur de la cause des femmes. Mais pas de prosélytisme en classe. Il menait son action ailleurs, dans la presse notamment. Nous étions fières de notre professeur. Il n’était pas le seul à revendiquer. Le Conseiller d’Etat radical Gabriel Despland et son parti ont soutenu la cause légitime des femmes. Ces femmes, présentes dans les débats, ont su se faire entendre.

Je me souviens d’une femme en particulier, Antoinette Quinche, première femme avocate dans notre canton. Grâce à de telles personnalités, le Canton de Vaud a été le premier à accorder le droit de vote aux femmes. Première étape. Nous étions en 1959. Vaud sera suivi la même année par Neuchâtel et une année plus tard par Genève. La machine était lancée. Il faudra encore attendre douze ans pour la victoire finale !



Martine Gagnebin

Née en 1944. Formation d'assistante sociale.

Animatrice nationale dans le scoutisme féminin.

Bénévolat intense.

Travail à l'OSAR (réfugié-e-s) et dans une fondation pour personnes épileptiques.

Féministe tardivement.

Préside l'ADF-Vaud. Co-fondatrice de politiciennes.ch

Lors de la votation du 7 février 1971, je vivais dans un petit village du Gros-de-Vaud (350 habitants), mariée depuis peu. Je n'ai aucun souvenir de cette votation, même si je votais et élisais très régulièrement depuis 1959 au niveau cantonal et communal.

Puis j'ai continué à « accomplir mon devoir de citoyenne » chaque fois que cela m'était demandé. Non, la situation des femmes et les engagements politiques n'étaient pas au cœur de mes préoccupations.

Mais tout a changé en 1995, lorsque j'ai été abordée pour reprendre la présidence du Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAFV). A la Maison de la femme, mon bureau était aussi celui du Bureau information femmes : j'ai alors vu et entendu les discriminations, les injustices auxquelles étaient confrontées trop de femmes, et je n'ai pu que m'engager. Je me demande encore comment j'ai pu vivre si longtemps dans une si grave ignorance !

“L'acquisition du suffrage féminin a été le point de départ de nombreuses avancées”

Il me semble que l'acquisition de ce suffrage féminin, droit de vote et d'éligibilité, a été le point de départ de nombreuses avancées: nouveau droit matrimonial, création des bureaux de l'égalité, loi sur l'égalité, décriminalisation de l'avortement, congés maternité et paternité, pour n'en citer que quelques-unes.

Je suis extrêmement reconnaissante à toutes celles, et ceux car il y en eut aussi, qui se sont battues pour ce droit primordial. Leur engagement sans faille nous permet aujourd'hui d'être ce que nous sommes : des militantes, des femmes qui dénoncent et combattent les discriminations, des citoyennes responsables.

Alice Glauser



«Je suis née le 18 octobre 1954 en Valais mais c'est le canton de Vaud qui m'a permis de faire ma carrière politique, au niveau de l'exécutif communal de Champvent puis du parlement cantonal et enfin au Conseil National. Paysanne et mère de famille j'ai commencé tard à faire de la politique active au sein de l'UDC, représentant pour moi le mieux la défense paysanne, les valeurs du pays, de la famille et de la responsabilité personnelle. J'ai terminé mon mandat à Berne en 2019.»

“Cela a donné beaucoup d’espoir, et changé bien des choses pour la société et ses enjeux, pour le milieu politique et sa façon de fonctionner”

En 1971, j’avais un peu plus de 16 ans et ne me souviens que des bons moments passés avec mes amies d’école (à Sierre nous étions dans une école de filles) et des professeurs-es vraiment à notre écoute. C’était le temps du ski et notre préoccupation était surtout de passer de bons dimanches sur les lattes.

Peu de politique pour nous et mes parents n’en parlait qu’entre 4 yeux, ma mère avait des idées et ne s’en laissait pas compter, et mon père conservateur valaisan, ne peut plus nous dire si sa femme lui avait mis les points sur les « i » ! A la rentrée de ce lundi de février particulier, la prof nous a demandé de faire une « rédaction » sur ce thème. Nous avons nous les femmes valaisannes un espoir, celui de voir Gabrielle Nanchen accéder au Conseil National.

N’ayant pas l’âge de voter cela n’a pas alors changé ma vie, cependant il me semblait normal de pouvoir exprimer mon choix, et dès que j’ai pu remplir mon devoir citoyen j’ai voté aussi souvent que possible. Bien sûr pouvoir voter a permis que 25 ans après je fasse de la politique active et me présente sur une liste électorale, que j’exprime mes opinions et idées sur l’organisation de la société et du pays.

Quelle chance extraordinaire ! Je serai toujours reconnaissante et ne remercierai jamais assez nos tenaces pionnières qui ont dû essuyer refus et moqueries avant d’y arriver enfin.

Le canton de Vaud avait déjà donné à ses citoyennes le droit de vote cantonal, et je souligne que mon parti alors PAI s’était exprimé pour le oui. Pour la Suisse cela a donné beaucoup d’espoir, et changé bien des choses pour la société et ses enjeux, pour le milieu politique et sa façon de fonctionner. Avec beaucoup de paternalisme certainement au début et puis au fur et à mesure les femmes s’expriment et décident de leur propre chef dans le parti qui les représente. Elles mettent en scène des thèmes de société sur la santé, l’éducation qui n’effleuraient pas les politiciens, et prennent position sur des thèmes tabous comme finances, politique extérieure, armée etc... !



Marianne Huguenin

Née le 1er mai 1950, médecin.
Fonctions politiques principales:
Conseillère nationale entre 2003 et 2007,
Syndique de Renens entre 2006 et 2016

“J’étais alors déjà engagée politiquement, passionnée par les événements de mai 68 et leur suite”

J’avais 20 ans le 7 février 1971, et je venais de commencer ma deuxième année d’études de médecine à l’Université de Lausanne. Ma mère a été très engagée dans le canton de Neuchâtel dans la bataille pour l’obtention du droit de vote des femmes, en 1959. Et j’ai un souvenir précis de ce qui a été alors ma première manifestation, à Berne, sur la Place fédérale. J’avais 9 ans, la place était pleine de femmes, de tous âges, de tous les bords politiques, ce qu’avait relevé ma mère. J’étais très fière et contente d’y être avec elle et ma sœur cadette, sans mon père!

Par contre, étonnamment, je n’ai aucun souvenir précis du 7 février 1971, ce qui m’a maintenant étonnée et interpellée ! Au fond, je pense rétrospectivement que je n’avais pas imaginé une seule seconde que ce vote puisse être différent ...

J’étais alors déjà engagée politiquement, passionnée par les événements de mai 68 et leur suite, prise dans les grands débats politiques de l’époque (URSS et intervention en Tchécoslovaquie, Allende et l’Unité populaire au Chili, la guerre du Vietnam), mais aussi en Suisse par des combats féministes et sociaux, partie prenante de mouvements

et actions pour un congé maternité, pour la décriminalisation de l’interruption de grossesse.

Je me sentais totalement égale aux hommes, pas encore confrontée aux choix de vie liés à la maternité, au dilemme vie privée-vie professionnelle. Autour de moi, famille, amies ou parti, les femmes étaient actives sur le plan politique et je n’aurais pu même imaginer qu’il en soit autrement.

« Rétrospectivement, je réalise la longueur de ce combat, les résistances »

Et cette obtention du droit de vote, c’était, presque pour moi, quelque chose du passé, qui était déjà en quelque sorte un acquis! Une telle évidence, que je n’ai, me dis-je maintenant, jamais même envisagé que l’échec aurait pu être possible! Rétrospectivement, je réalise la longueur de ce combat, les résistances, le fait que tellement de choses restaient à conquérir... Ce droit de vote, je réalise que je l’ai eu presque tout de suite, avant mes 21 ans, et n’ai presque pas vécu la frustration de mes aînées d’en être privée, sauf justement ce 7 février!

Christiane Jaquet-Berger



Née en 1937

“Le refus du vote des femmes en 1959 fut pour moi une sorte de déflagration.”

Jeune institutrice, je venais en plus de découvrir à mes dépens les inacceptables différences salariales entre hommes et femmes. Aussi le 7 avril 1971 j’ai soupiré « Enfin ! ». Ce n’était en fait que le début d’une longue et encore si actuelle lutte pour l’égalité dans notre pays, où toute avancée sociale prend tellement de temps. L’engagement au sein d’un parti me parut incontournable et devant se conjuguer avec le droit de vote. Je suis entrée au POP en 1975 et fus élue au Grand conseil en 1977.

Depuis 1971, les femmes se sont de plus en plus souvent rassemblées dans la rue et manifestent « fraternellement ». Il y a tant à faire. Des progrès ont été non sans peine enfin obtenus. Mais quelle bagarre pour obtenir un congé maternité ou faire reconnaître des places aux femmes au sein du Conseil

fédéral. Les situations familiales, la responsabilité des enfants qui est dévolue aux femmes - ce qui touche aussi les grands-mères qui compensent bénévolement le manque de places de garde - les salaires inéquitables, le temps de travail partiel pèsent encore lourdement sur la reconnaissance des femmes dans la société, leur disponibilité pour s’engager en politique et aussi en définitive pèjorent leurs retraites.

Aujourd’hui, nos petits enfants tombent des nues en apprenant que le droit de vote des femmes n’existe que depuis 1971. C’est un bon signe. Ce vote acquis si durement est le symbole de l’importance de la ténacité, de l’engagement et d’une volonté commune conduisant à un avenir de solidarité dans une nature partagée.

Ancienne députée au Grand conseil vaudois

Présidente du Grand conseil en 2005

Ancienne Conseillère nationale

Présidente AVIVO suisse



Martine Meldem

Députée Verte'libérale
Parlementaire généraliste,
spécialiste en rien mais intéressée par tout et surtout par
une vision globale de notre
société

**2 grands modèles ont éclairé la route de mon apprentissage politique:
Madame Narbel députée libérale dans le canton de Vaud et Gabrielle
Nanchen, socialiste, élue conseillère nationale en 1971.**

Ces modèles m'ont permis de croire à l'importance, l'essentialité d'apporter la sensibilité féminine dans le cadre mis en place par les lois et influencer ainsi justement notre vie de tous les jours.

Dans leur sillage, il a été plus facile de légitimement s'intéresser à la politique communale, cantonale, voire...Suisse ?

Comme femme et paysanne, notre vie quotidienne comprend de nom-

breuses heures où nos occupations monopolisent nos mains tout en laissant notre esprit libre à la réflexion.

Libéré, l'esprit peut ainsi prendre le temps d'observer notre société, d'observer l'impact des décisions prises par nos élus sur nos vies. Et tout en pelant les légumes du repas familial, la réflexion peut courir sur tant de questions légitimes.

Dans nos responsabilités de femmes, il y a, avait? beaucoup de sujets, de décisions prises sans nous, qui influencent nos activités comme par exemple dans :

- La santé, l'alimentation, l'agriculture
- L'énergie, la mobilité
- L'éducation, l'école
- La gestion de notre consommation
- La qualité de la vie

Ce temps de réflexions et d'observation a été si précieux !

Oui, ces années 80 à 2010 ont été très précieuses. J'ai pu participer à la mise en place de nombreux concepts utiles à une meilleure compréhension entre le monde paysan et les consommateurs : L'école à la ferme utile pour sensibiliser les enfants ; l'association romande des Marchés Paysans dont le but était de fédérer les acteurs de la vente-directe afin de mieux communiquer ; les Magiciens de la Terre, concept reposant sur un slogan « producteurs-consommateurs, il faut qu'on se parle »

Elue surprise en 2012, Députée Verte'libérale, j'ai pu me rendre compte de la difficulté à prendre du recul afin d'adopter les bonnes décisions. Parfois, entre le oui catégorique et le non qui rejette tout, il y a un oui mais, ou un non mais, qui correspondrait mieux à nos vies.

“Savoir préserver des espaces de tranquillité afin de se ménager un temps, non pour l'action ou la décision, mais pour la réflexion”

Comme parlementaire généraliste, spécialiste en rien mais intéressée par tout et surtout par une vision globale de notre société, le défi a été d'emmaigaser les informations. Bombardée d'invitation, d'infos médias orientés, de rapports utiles à nourrir mon intime conviction et ainsi aux prises de décisions, a été un défi de tous les jours.

Mais la plus grande difficulté est de préserver des espaces de tranquillité afin de se ménager un temps, non pour l'action ou la décision, mais pour la réflexion. Dans notre société de consommation « à tout prix » et à toute vitesse, je crois que c'est le plus grand défi, tous secteurs, toutes responsabilités confondues !



Anne-Catherine Menétrey-Savary

Née le 29 janvier 1938. Licenciée en Lettres, Université de Lausanne, Licenciée en psychologie, Université de Genève.

Le 7 février 1971, active politiquement depuis 1958 avec le « Mouvement démocratique des étudiants », puis, depuis 1966, comme députée du POP au Grand Conseil vaudois.

**Membre de la Commission fédérale
pour la révision totale de la Constitu-
tion de 1973 à 1977**

**Députée des Verts au Grand Conseil en
1998**

Conseillère nationale de 1999 à 2007

Ce que j'ai ressenti le 7 février 1971 ?

Je ne me souviens pas d'avoir ressenti une émotion particulière : ni de l'enthousiasme, ni de la fierté, ni une joie intense. Plutôt une sorte de soulagement : cette anomalie, cet anachronisme que représentait la privation du droit de vote pour les femmes prenait fin. On accédait enfin à une sorte de normalité, c'est-à-dire à la situation qui prévalait déjà depuis 12 ans dans le canton de Vaud, et depuis bien plus longtemps dans toute l'Europe et la quasi-totalité des pays du monde ! De façon plus impertinente, je crois avoir ressenti aussi un sentiment jubilatoire de revanche vis-à-vis des bourgeois alémaniques qui persistaient depuis si longtemps à vouloir sauver le patriarcat à l'aide d'arguments pitoyables, auxquels ils ne croyaient peut-être même pas eux-mêmes.

Ce que ce vote a changé pour moi ?

Rien ! Mon engagement politique datait déjà de plus de dix ans. Faire carrière dans les parlements n'était pas le but de ma vie : avec ou sans droit de vote j'aurais continué à militer avec la société civile et mon parti, le POP puis Les Verts. Je dois reconnaître cependant qu'il m'a ensuite

été plus facile de défendre les droits des femmes et promouvoir l'égalité lors de la révision totale de la Constitution suisse avec la commission fédérale, grâce à un sentiment de légitimité renforcé.

Ce que ce vote a changé pour le pays ?

Il est sorti de la honte ! Il faut rappeler qu'en 1971, la Suisse n'avait pas encore ratifié la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) adoptée en 1950, parce qu'elle tentait d'obtenir deux dérogations : l'une pour l'absence du droit de vote des femmes, l'autre pour l'internement administratif des marginaux, des alcooliques, des prostituées et des cas sociaux. C'est dire avec qui les femmes de ce pays se trouvaient reléguées dans l'esprit de la majorité masculine... Il était juste impensable et indécent que l'exclusion des femmes se poursuive plus longtemps. A noter que les militantes du suffrage féminin s'étaient efforcées pendant des années, en déposant des recours au Tribunal fédéral, de faire admettre que le terme « les Suisses », à qui la Constitution garantissait des droits fondamentaux, devait être compris comme englobant les Suissesses. En vain. Le TF n'a franchi ce pas qu'en 1990 pour Appenzell r.i., grâce à l'introduction d'un article explicite pour l'égalité entre femmes et hommes dans la Constitution. Surtout, - est-ce encore nécessaire de le dire ? - depuis ce jour mémorable de 1971 il est indéniable que l'apport des femmes dans la politique a été extraordinairement positif.

Anny Monnat



**Formation commerciale, télécommunications /
Intercadres / Patrimoine et Tourisme.
Engagée au parti PDC-Le Centre, Femmes PDC,
candidate au Conseil communal de Lausanne.**

“L'égalité des droits civiques m'a ouvert les yeux sur certaines attitudes”

En 1971, j'avais 24 ans, mariée depuis 6 ans (avec l'autorisation de mon père), deux enfants de 1 et 3 ans, femme au foyer, comme on disait. Le droit de vote, élargi au plan fédéral pour le canton de Vaud, allait de soi et ne m'a pas particulièrement marquée.

En effet, il était dans la logique de mai 68. Bien avant 1971, nous parlions déjà d'égalité : pourquoi un garçon, même avec peu de moyens devait se sentir obligé d'offrir le cinéma, le Sinalco ou la pizza à la fille qu'il invitait ; les frais ne devaient-ils pas être partagés ? Pourquoi le fait que je continue à travailler après mon mariage surprenait pour ne pas dire plus ? Un mari ne devrait-il pas subvenir à tous les besoins ?

L'égalité des droits civiques m'a ouvert les yeux sur certaines attitudes : un comportement différent avec ou sans mon mari, le garagiste qui simplifiait gentiment les termes techniques pour moi, des employés de banque ou d'administration qui me regardaient juste pour savoir si je pouvais suivre... Même certaines amies : que dira mon mari... il faut que je lui demande... pour une simple sortie ou même coupe de cheveux.

Ce vote a ouvert la parole aux femmes et leur a fait prendre conscience qu'elles pouvaient exprimer leurs propres opinions, les affirmer même si elles étaient différentes de celles de la plupart des hommes. La possibilité d'être élues fait avancer la société dans un sens favorable pour tous et aussi pour leurs consœurs. Les femmes sont de plus en plus présentes à tous les niveaux de la société et très souvent en cas de crise dans les partis politiques, dans les associations ou même dans les entreprises c'est une femme qui est mise en première ligne ! C'est grâce à cette évolution que j'ai pu me sentir plus libre dans mes différents engagements, armée, associations diverses, politique.

Merci à toutes celles qui se sont engagées et qui s'engagent encore.

Eliane Rey



**Ancienne Magistrate, Municipale, Députée et
Conseillère communale, Lausanne**

“Pour partir à la conquête, les femmes doivent croire en leurs compétences”

Ce fut un beau cadeau d'anniversaire pour mes 18 ans ! 1971, en Suisse : les bureaux de vote se sont enfin ouverts pour les femmes au plan fédéral avec les premières conseillères nationales élues.

Pour chaque Suissesse et Suisse, « une personne, un vote », la fin d'une injustice, l'octroi d'un droit élémentaire pour les femmes. 1994, Afrique du Sud : pour la 1ère fois, des blancs, noirs, métis, indiens, hommes et femmes, côte-à-côte dans les bureaux de vote, « une personne, un vote », selon les mots de Mandela. Ayant eu la chance de participer à ces élections comme observatrice de la Suisse, je n'oublierai jamais la valeur qu'avait pour ces personnes le droit nouvellement acquis et l'espoir qu'il a suscité. Deux pays, un même combat universel pour l'égalité des droits de tout-e citoyen-ne.

50 ans après, en Suisse, un taux réjouissant de 42 % de femmes au Conseil national, seulement 26 % au Conseil des Etats. Trop peu de femmes dans les exécutifs communaux et cantonaux, à la direction d'entreprises et dans les Conseils d'administration. Le Forum économique mondial estime qu'au rythme actuel, il faudra 200 ans au moins pour combler

les inégalités mondiales entre les sexes au travail. Toujours et encore des générations...

Après presque 40 ans de fonctions électives, j'estime qu'il faut des politiques beaucoup plus volontaristes en faveur des femmes. Un enjeu important: mettre en œuvre des mesures qui permettent aux femmes de mieux concilier vie familiale et professionnelle. Car la disponibilité est indispensable. Enfin, pour partir à la conquête..., les femmes doivent croire en leurs compétences, acquérir plus largement le goût de la politique, ambitionner d'exercer des responsabilités tant sur le plan politique qu'économique. A elles aussi la tâche de développer des politiques publiques, d'exercer la haute direction d'entités publiques et privées, de concevoir des stratégies sources d'innovations. Elles sont si bien placées pour implémenter les sociétés durables dont on parle tant aujourd'hui !

politiciennes.ch
RÉSEAU DES VAUDOISES ENGAGÉES EN POLITIQUE



Politiciennes.ch, Rue Cité-Derrière 15, 1005 Lausanne, contact@politiciennes.ch